

**ÉTABLISSEMENT**

**Syndicat Mixte d'Élimination
des Déchets (06)**
CVO AZUREO
ZI 1ère avenue 7000 m
06510 Le Broc

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets du Moyen Pays (06), Service de la Commande Publique, 12, avenue des Arlucs - Résidence Technopark, 06150 Cannes la Bocca, FRANCE. Tel : +33 422106547. Fax : +33 493489301. E-mail : commandepublique@smed06.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.smed06.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Environnement.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

Prestations de nettoyage des locaux du SMED

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

90919200

Lieu d'exécution

12, avenue des Arlucs - Résidence Technopark 06150
Code NUTS : FRL03

Caractéristiques principales

Le marché porte sur les prestations de nettoyage des locaux du SMED : bureaux administratifs (Cannes la Bocca), bureau d'accueil du Centre Intégré de Transit et de Traitement (Cannes), les bureaux d'accueil des déchèteries suivantes : Auribeau-sur-Siagne, Grasse, Pégomas, Peymeinade, Saint-Vallier de Thiey, Saint-Cézaire sur Siagne et le bureau de la Bascule du Centre de Valorisation Organique du Broc à Carros.

Les adresses géographiques de ces sites sont précisées au Cahier des clauses administratives particulières et ses annexes.

Type de marché

Services : Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Il s'agit d'un accord-cadre composite correspondant :

- pour une partie, à un marché ordinaire pour les prestations récurrentes conclues à prix global et forfaitaire, conformément à la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) ;
 - pour une autre partie, à un accord-cadre au sens des articles R2162-1 à R2162-6 du Code de la Commande Publique (CCP) pour les prestations ponctuelles conclues à prix unitaires, conformément au Bordereau des prix Unitaires (BPU).
- La partie du marché public qui revêt la forme d'un accord-cadre s'exécute par émission de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-13 et R2162-14 du CCP, conclu avec un seul opérateur économique (AC mono-attributaire), sans seuil minimum et avec un seuil maximum en quantités.

Les quantités maximales annuelles pour cet accord-cadre sont détaillées à l'article 4.1 du Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (CCATP).

Description de ces options :

L'acheteur peut passer avec le titulaire des marchés négociés sans mise en concurrence pour des prestations similaires, dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

Nombre de reconductions éventuelles : 3

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :

Juillet 2025

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

11 juillet 2021

Durée du marché ou délai d'exécution

A compter du : 11 juillet 2021. Jusqu'au : 10 juillet 2022.

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mercredi 12 mai 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : Durée en année(s) : 4

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prestations seront facturées mensuellement à terme échu et après service fait. Les paiements seront mensuels. Le mode de règlement choisi est le mandat administratif suivi d'un virement bancaire sur le compte de l'entreprise désignée, conformément aux dispositions du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture ou de tout autre demande de paiement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme juridique de groupement n'est imposée par l'acheteur au stade de la présentation de l'offre ; le groupement pourra être conjoint ou solidaire. En cas de groupement conjoint, le SMED exige que le mandataire du groupement conjoint soit solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui

En application de l'article L.1224-1 du Code du travail, le titulaire du présent marché est tenu à une obligation de reprise du personnel affecté à l'exécution du contrat précédent, conformément aux conventions collectives applicables ainsi qu'aux règles d'usage de la profession.

La liste anonymisée du personnel à reprendre avec conditions de salaires correspondantes est jointe au dossier de la consultation (Cf annexe 4 du CCATP).

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures présentant les capacités économiques, financières, techniques et professionnelles suffisantes seront retenues ; les capacités seront appréciées sur la base des renseignements fournis par le candidat et des moyens de preuve tels que demandés dans le Règlement de la consultation.

Situation juridique - références requises :

- Une lettre de candidature présentant le candidat (nom et adresse du siège social de l'entreprise ou des entreprises en cas de groupement, forme juridique du groupement, identification des membres du groupement et répartition des prestations, mandataire désigné par les membres du groupement) (ou formulaire DC1) ;
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (ou formulaire DC1).
Les candidats pourront utiliser les formulaires de déclaration DC1 et DC2 pour présenter leur candidature, un modèle de chaque imprimé est joint au dossier de la consultation. Ces formulaires sont également téléchargeables à l'adresse : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (ou formulaire DC2) ;
- Renseignements sur la souscription à une assurance des risques professionnels pertinents.

Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Une liste des principales prestations similaires à l'objet du présent marché, réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; NB : en cas d'entreprise nouvelle, ne disposant pas de référence, le candidat joindra

celles d'opérations correspondant à l'expérience acquise par les membres de l'entreprise au cours de leur expérience professionnelle ;

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de marché public de même nature ;
- Des certificats de qualification professionnelle en lien avec l'objet du marché public, établis par des organismes indépendants, étant précisé que l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent (par exemple des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat) ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Conditions propres aux marchés de services

La prestation est réservée à une profession particulière : Non

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par

l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix des prestations apprécié sur la base du montant total du bordereau de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) additionné au montant total du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) 40%

2: Aspects qualitatifs appréciés au regard des renseignements fournis dans le mémoire technique (points 1 à 3) avec les sous-critères suivants : - SC1 : Organisation mise en place, fonctionnement et méthodologie de contrôle (15 points) - SC2 : Moyens humains dédiés et matériels mis en œuvre (35 pts) - SC3 : Qualité des produits et fournitures proposés à la charge du titulaire (avec aspect environnemental) (10 pts) 60%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

06_2021_04

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Conformément aux dispositions de l'article R. 2132-7 du Code de la Commande Publique, toutes les communications et tous les échanges d'informations sont effectués par des moyens de communication électronique. Par conséquent, le pli devra être remis par voie dématérialisée ; la remise sur support papier est proscrite. Ainsi, les candidatures et les offres seront communiquées par voie électronique sur la plateforme dématérialisée mise en place par le SMED sur le site internet <https://www.marches-securises.fr> (profil d'acheteur). La signature électronique des pièces de la candidature et de l'offre n'est pas exigée mais celles-ci peuvent toutefois être accompagnées d'un certificat de signature répondant aux conditions prévues par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique (voir article 3 du Règlement de la consultation).

Date limite d'obtention : mercredi 12 mai 2021 - 12:00

Renseignements complémentaires :

L'accord-cadre commence a? produire ses effets juridiques a? compter de la date de sa notification. La date prévisionnelle de notification est la 1ère quinzaine de juin 2021. La première période d'exécution des prestations est d'une durée d'un an. Celle-ci est comprise entre le 11 juillet 2021 et le 10 juillet 2022.

Le délai entre la notification du marché et le 11 juillet 2021 constitue une période de préparation permettant notamment la tenue des réunions préalables, la reprise du personnel et la réalisation de toutes les missions nécessaires à la bonne mise en place du contrat. Le présent marché sera reconduit tacitement par période annuelle, sauf décision de non-reconduction expresse prise par le SMED au plus tard 3 mois avant la date d'échéance du contrat. La durée totale du marché ne pourra excéder 4 ans, soit au plus tard le 10 juillet 2025.

L'offre du candidat se composera des pièces suivantes : - L'Acte d'engagement dûment complété dans son intégralité et daté par le représentant qualifié du candidat ainsi que son annexe éventuelle relative à la sous-traitance ; - Le bordereau de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) dûment complété et daté ; - Le Bordereau de Prix Unitaires (BPU)/Détail Quantitatif Estimatif dûment complété et daté (ces 2 documents sont établis sur un même fichier) ; - Le Mémoire technique (cadre de réponse) contractuel, dûment complété et daté, auquel devront être joints : le planning prévisionnel annuel d'intervention, la liste du matériel technique dédié au marché, les fiches techniques de composition des produits utilisés par le prestataire ; Ce mémoire technique doit être impérativement produit et pourra être complété par des annexes ; - Le Certificat de visite obligatoire des lieux, daté et signé (la visite est obligatoire pour les sites 1 "Bureaux administratifs de Cannes la Bocca), 2 "CITT de Cannes" et 5 "déchèterie de Pégomas" ; la visite est facultative pour les autres sites.

Le mémoire technique permettant de procéder à l'analyse du critère Aspects qualitatifs, doit être impérativement produit.

La méthode de notation des offres est précisée à l'article 4 du Règlement de consultation. A la suite du classement des offres, l'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Les négociations se feront avec les trois meilleurs candidats (si le nombre d'offres le permet ou à défaut avec les deux seuls candidats ou le candidat unique), après une première analyse des offres selon les critères d'attribution énoncés dans le Règlement de la consultation. Les négociations prendront la forme d'échanges écrits ou oraux et pourront porter sur le prix et/ou les aspects qualitatifs. Le contenu et le cadre des négociations seront précisés dans la convocation qui sera adressé aux candidats sélectionnés. La date prévisionnelle de la tenue des négociations est mi-mai 2021.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice 18 Avenue des Fleurs CS61039 06050 Nice Cédex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. URL : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation

CCIRAL Place Félix Baret CS 80001 13282 Marseille Cedex 06 FRANCE. Tél. +33 484354554. E-mail : catherine.pietri@paca.gouv.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal Administratif de Nice 18, avenue des Fleurs CS 61039 06050 NICE Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail :

greffe.ta-nice@juradm.fr.

Date d'envoi du présent avis

29 mars 2021